



Annulation de bail demande de conseils

Par **tilla**, le **04/03/2009** à **15:19**

nous avons appris par un agent GDF à la suite de les avoirs contacter car au bout de 5 mois je n'avais tjs pas reçu de facture, que nous n'avions pas de contrat GDF alors que nous consommons du gaz, en faite notre propriétaire nous "revend" illégalement du gaz, nous n'avons pas de compteur apparament, GDF se retourne vers ce propriétaire, mais nous sommes entre deux car nous devons déménager puisque GDF nous le conseille si ce n'est plus car l'installation étant non seulement illégale mais aussi dangereuse pour nous puisqu'elle n'a pas été installer par un professionnel Nous n'avons pas non plus signer d'état des lieux car nous n'avons pas de cuisine cette situation ne peut plus durer surtout pour nos petites filles je ne sais plus ou ni vers qui nous tournez veuillez nous donner des conseils sur cette situation très précaire pouvons nous annuler le bail ou quoi faire d'autre, quels sont nos droits et devoirs on compte sur vous assez rapidement